



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°23 du 4 septembre 2025

Après une brève accalmie pour les averses vendredi et samedi et une remontée des températures, les averses seront de retour dimanche et pour le début de semaine prochaine.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



L'essentiel de la semaine

Carotte - céleri : augmentation des captures de mouche de la carotte dans le val de Saire. Conditions favorables aux maladies.

Chou : ravageurs en recul suite à la météo pluvieuse.

Poireau : papillons de teigne piégés sur Créances et Lingreville.

Salade : conditions favorables au *Bremia* et bactérioses.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE :2
CAROTTE - CELERI :3
CHOU - NAVET :6
POIREAU :11
SALADE :13
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :17
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !17

Ecophyto Grand-Ouest : Dephy expé 2
Quels enseignements pour nos régions ?

Ecophyto Grand Ouest lance, sur [son compte linkedIn](#), une série d'articles hebdomadaires pour valoriser les travaux issus des **projets DEPHY EXPE 2**, menés dans le cadre du plan Ecophyto.

Ces expérimentations, portées par plusieurs acteurs du monde agricole (Instituts techniques, chambres d'agriculture, INRAE, FREDON, CIRAD), ont pour objectif de concevoir et tester des systèmes de cultures innovants, permettant de recourir aux pesticides uniquement en ultime recours.

Un rendez-vous hebdomadaire

Tous les mercredis, retrouvez [ICI](#) une nouvelle expérimentation DEPHY EXPE et de nouveaux résultats : objectifs, principaux enseignements, et pistes d'applications locales à activer sur le terrain.

Ce rendez-vous vise à :

Informé et inspirer les agriculteurs et conseillers,
 Valoriser les acteurs engagés dans ces projets de terrain,
 Partager largement les connaissances produites par les réseaux DEPHY EXPE.
 Une valorisation adaptée à nos régions

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	Grossissement

Cercosporiose :**Observations :**

Cette maladie est stable dans la parcelle.

Nuisibilité :

La propagation de la maladie peut être rapide et passer de quelques feuilles tachées à un feuillage en grande partie brûlé. La nécrose des feuilles engendre la diminution de la photosynthèse et peut impacter la quantité et la qualité des récoltes.

Conditions favorables :

Les conditions les plus favorables pour la sporulation des conidies et l'infection de l'hôte sont une température comprise entre 27 °C et 32 °C ainsi qu'une humidité relative à la surface des feuilles supérieure à 90 % pendant 5 à 8 heures.

Evolution du risque :

Les matinées ou soirées à forte hygrométrie restent favorables au développement ou à la colonisation par la cercosporiose. Les températures en baisse seront moins favorables à cette maladie. Observez attentivement vos parcelles.

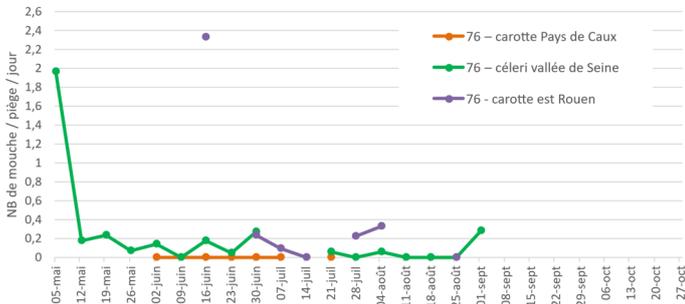
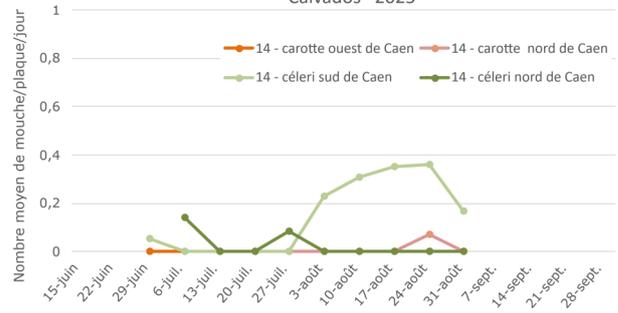
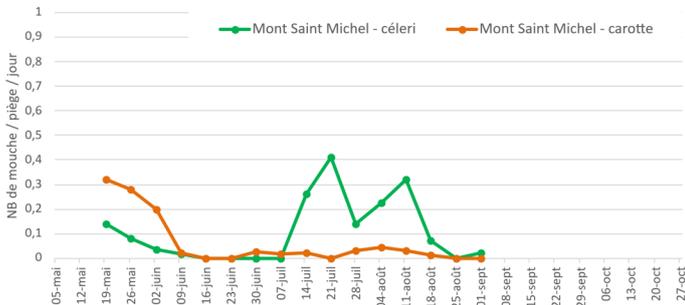
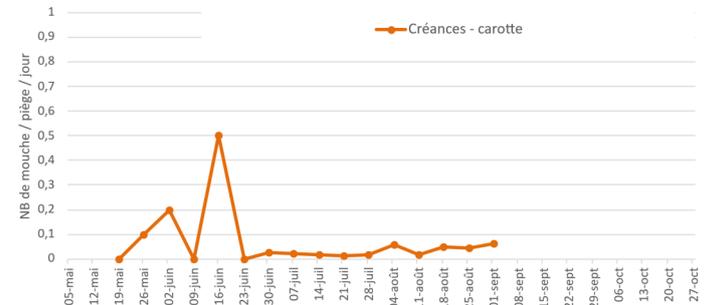
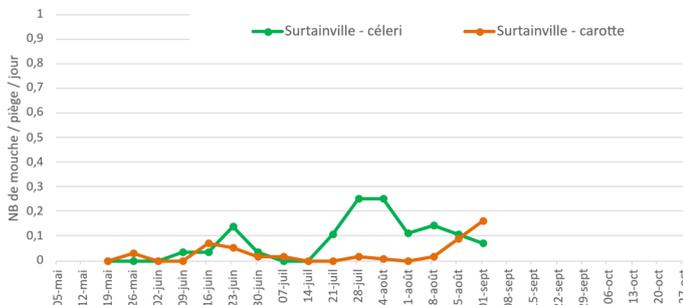
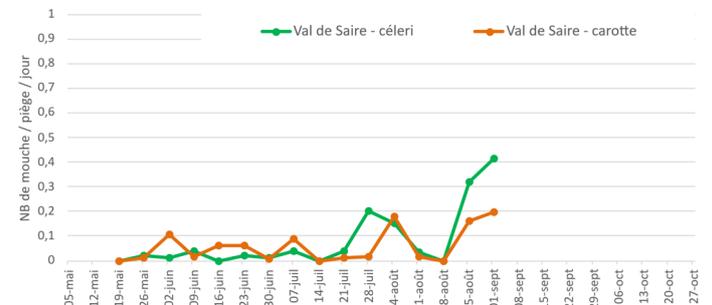
Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Assurer une bonne nutrition de la culture permet d'avoir un feuillage résistant et en bonne santé, ce qui peut retarder l'apparition des symptômes. Le cuivre et le magnésium sont des éléments qui permettent au feuillage de lutter contre les pathogènes de ce type.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine	2 parcelles de céleri rave	
14	Plaine de Caen et Bordure maritime	3 parcelles de céleri rave 2 parcelles de carotte	Céleri : grossissement
	Val de Saire	3 parcelles de céleri rave 4 parcelles de carotte	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Carotte : grossissement à récolte
	Créances	5 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	5 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime/Eure- 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Créances - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Surtainville - 2025Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2025**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

La culture de carotte est sensible à partir du stade 2F et jusqu'à 3 semaines avant la récolte.

Evolution du risque :

L'activité de la mouche de la carotte se poursuit dans le nord Cotentin notamment le val de Saire. Les captures sont en recul dans les céleris du Calvados et une reprise est observée en vallée de Seine. Les températures actuelles sont favorables à son vol. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Quelques captures sont enregistrées dans le val de Saire.



Mouche du céleri (SILEBAN)

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36
Seine-Maritime_céleri	/	/	/	0	/	/	/	0
MSM_céleri	0	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	0,75	0,02	0,62	0,14	0	0	0	0,04
Surtainville_céleri	4	0	0,04	0	0	0,0357	0	0

Observations :

Quelques galeries récentes sont observées dans deux parcelles du nord Cotentin sur 4 à 8% des plantes.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Les piégeages sont faibles dans le val de Saire.

Sur céleri branche, il convient d'observer régulièrement vos parcelles pour détecter l'apparition de nouvelles galeries sur le feuillage. Le risque reste faible au vu des piégeages. Pas de risque pour les céleris rave.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insectes sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Alternaria :

Observations :

Des symptômes sont présents dans le nord Cotentin mais à ce jour, il n'est pas noté de forte propagation de la maladie.

Evolution du risque :

Les averses sont favorables à son développement notamment sur les cultures à fort développement foliaire et en cas de forte rosée. L'irrigation est un facteur favorisant. Le risque est présent.

Septoriose :

Observations :

Présence stable de cette maladie dans une parcelle de céleri rave du Mont Saint Michel.

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.



Septoriose

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables au développement de cette maladie. La septoriose est à surveiller sur les céleris branche pour lesquels la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine	2 parcelles de chou	De +10 feuilles à récolte pour les choux
	Mont Saint Michel	3 parcelles de navet	
	Val de Saire	5 parcelles de chou	
50		3 parcelles de navet	De levée à grossissement pour les navets
	Surtainville	1 parcelle de chou	
		1 parcelle de navet	
14	Nord de Caen	3 parcelles de chou	

Aleurode :**Observations :**

La présence d'aleurodes est notée dans le Calvados et en vallée de Seine dans trois parcelles sur 40 à 100% des choux de Milan. Les effectifs sont en recul en vallée de Seine avec de 1 à 2 mouches blanches par chou en revanche dans le Calvados ils sont stables avec 10 mouches blanches par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques restent favorables à leur multiplication à la face inférieure des choux. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Suite aux fréquentes averses, les altises présentes dans une parcelle de chou de la vallée de Seine sont en net recul et sont notées sur 35% des choux contre 80% la semaine dernière. L'effectif moyen est de 1 altise par chou contre 3 la semaine dernière.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables à l'activité des altises et leur présence est localisée. Globalement, peu à pas de risque. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants de chou et de plantules de navet est conseillée pour suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

La présence de chenille est en recul dans les parcelles du réseau. Leur présence est constatée quel que soit le secteur sur 4 à 42% des choux.

Ce sont majoritairement des chenilles de teigne et de noctuelle qui sont observées ainsi que quelques piérides.



Adulte et chenilles de teigne des crucifères



Papillon de piéride et ponte de piéride du chou (SILEBAN)
Chenille et dégâts de noctuelle

Evolution du risque :

Les fréquentes averses ne sont pas favorables au vol des papillons et à la ponte des œufs. En revanche, l'activité des chenilles se poursuit. Le risque reste présent dans certaines parcelles.

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de surveiller l'éclosion des œufs et ainsi repérer les toutes premières chenilles.

Observez également attentivement, les choux feuilles en début de pomaison ainsi que ceux à inflorescence pour lesquels la présence de chenilles ainsi que de déjections peut conduire à des déclassements.

Les chenilles de noctuelle, de teigne et de piéride de la rave pénètrent dans les pommes et y laissent des déjections. Celles de piéride du chou restent sur les feuilles extérieures.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Les captures sont toujours en recul dans le val de Saire et des mouches ont été piégées au Mont Saint Michel.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36
Surtainville_chou	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0	0	0,16	0	0,2	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0,5	1	0,6	0,33	0,16
Mont St Michel_navet						Mise en place des pièges	3

Observation :

4% de navets véreux ont été notés dans une parcelle de Surtainville en cours de grossissement.

Evolution du risque :

Une activité de cette mouche est enregistrée sur certains secteurs. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :**Observations :**

La présence de pucerons cendrés est en recul et est observée dans cinq parcelles sur 8 à 25% des choux. Aucun puceron vert n'est signalé.



Pucerons parasités (SILEBAN), larve de syrpe et larve de chrysope (CA Normandie)

Evolution du risque :

Les fréquentes et fortes averses sont peu favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

Observations :

De l'alternaria est installée dans deux parcelles du val de Saire et une du Calvados sur 24 à 100% des choux.

La maladie des taches noires reste stable et est notée dans deux parcelles du val de Saire sur 24 à 32% des choux.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables à leur développement. A surveiller également en cas d'irrigation et/ou de fortes rosées.

Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités très variables à cette maladie. Certaines variétés de chou fleur d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Rouille blanche :

Observation :

Il n'est pas observé d'évolution des symptômes de rouille blanche dans une parcelle de Surtainville sur 12% des choux.

Elément de biologie :

Le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores (source primaire de l'inoculum) et sur les débris de culture ou sur des adventices de la famille des Brassicacées. Des sporanges sont produits dans les pustules et sont disséminés par le vent, la pluie et les insectes.

L'optimum pour la germination des spores est de 12°C. Le développement du champignon requiert une humidité stagnante sur les plantes, et une température optimum de 20°C.

Source : <https://ephytia.inra.fr/fr/C/22741/Vigi-Semences-Albugo-candida-Rouille-blanche-des-cruciferes#:~:text=Albugo%20candida%20est%20l'agent,la%20moutarde%20et%20les%20navets.>



Pustules de rouille blanche (SILEBAN)

Evolution du risque :

Les conditions régulièrement humides restent favorables à l'expression de cette maladie. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Il existe des différences de sensibilité variétale.

Bactériose du feuillage : Nervation noire

Observations :

Cette maladie n'est pas observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Suite aux épisodes pluvieux et à la remontée des températures en fin de semaine, il convient d'observer régulièrement vos parcelles.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.



Symptôme de nervation noire des crucifères

Pigeon :

Observations :

Pas de nouveaux dégâts de signalés dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

POIREAU :

Suivi :

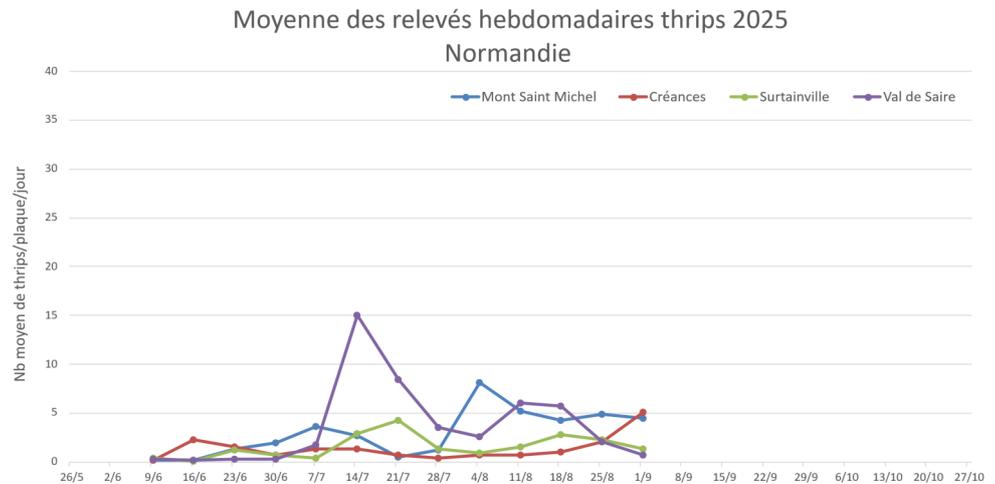
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 7 feuilles à récolte
76 - 27		2 parcelles	
50	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	7 parcelles	
	Mt Saint Michel	5 parcelles	
	Créances	5 parcelles	

Thrips :**Observations :**

Les fréquentes averses de ce début de semaine ont rendu difficile l'observation des thrips dans les cornets.

Piégeage :

Les captures sont en recul dans la plupart des secteurs sauf à Créances.

**Evolution du risque :**

Les fréquentes averses ne sont pas **favorables** au développement et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles car des populations sont installées notamment dans les secteurs de la côte ouest du Cotentin et le val de Saire. Le risque d'augmentation rapide des populations **diminue**. Observez attentivement vos parcelles de poireaux d'automne.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>. Contactez votre technicien.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille ou lacération de feuillage n'ont été observées dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau



Dégâts au cœur du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau									
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36
50 - Créances	/	/	/	/	0	2	0	3	12
50 - Lingreville	0	1	1	1	0	0	0	0	8
50 - Surtainville	/	/	0	0	0	0	0	0	0
76 – Vallée de Seine	/	/	0	/	0	/	/	0	/

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles, surveillez vos parcelles sur les secteurs de Créances et de Lingreville où des papillons ont été piégés. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :**Observations :**

Les symptômes présents dans les parcelles situées dans le département de la Manche sont stables.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

Alternaria/Stemphylium :**Observations :**

Comme pour la rouille, cette maladie est plutôt stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses sont favorables au développement de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Il peut aussi être accentué par l'irrigation ou une forte rosée. Evolution à suivre.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27	Vallée de Seine	2 parcelles	De 4 feuilles étalées à récolte.
14		4 parcelles	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues + 2 parcelles frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage noctuelle gamma en AB	

Limaces :**Observations :**

Leur présence est notée dans trois parcelles du val de Saire.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

L'humidité actuelle est très favorable à leur activité.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles défoliatrices :

Adulte et chenille d' *A. gamma*



Adulte et chenille de noctuelle *H. armigera*



Piégeage *Autographa gamma* :

Les captures restent faibles ou en recul sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36
Surtainville	10	9	11	12	15	11	4	6
Val de Saire	3	5	0,7	1,75	3,5	11	6	5
Créances	4	6	1	3	2	0	0	2
Mont Saint Michel	30	5	10	17,5	17	33	29	20
Lingreville	11	8	3	5	0	0	2	0
Calvados	1,5	7,5	20	27	22	27	2	3

Piégeage *Heliothis armigera* :

Les captures se maintiennent notamment au Mont Saint Michel.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36
Val de Saire	0	0	1	0	0	0	0	0
Créances	0	0	2	0	0	4	23	13
Mont Saint Michel	2	0	4,5	2	0	11	27	30
Calvados	/	0	5	5	3	3	14	/
Surtainville	/	0	0	0	0	0	0	0
Vallée de Seine				0	/	/	/	/

Observations :

	Situation semaine	Tendance
Surtainville	Présence de chenilles dans deux parcelles sur 4% des laitues.	↗
Val de Saire	Présence de chenilles dans deux parcelles sur 4% des laitues.	= à ↗
Créances	Présence de chenilles dans les deux parcelles sur 20 à 32% des laitues.	↗
Mont Saint Michel	Présence de chenilles dans une parcelle sur 28% des laitues (chenilles de noctuelle gamma principalement +1 d' <i>Heliothis</i>)	=
Calvados	Absence de chenille	↘
Seine-Maritime et Eure	Absence de chenille	/

Evolution du risque :

Les averses sont moins favorables au vol des papillons. Néanmoins, les œufs et chenilles présentes poursuivent leur développement. Le risque est présent en fonction de l'arrêt des pluies. Observez très régulièrement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles notamment suite à l'augmentation des captures de papillons d'*Heliothis* dans certains secteurs.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observations :**

La présence de pucerons est notée dans le Calvados (4 parcelles) sur 92 à 100% des séries, à Surtainville (2 parcelles) sur 4 à 8% et en vallée de Seine (2 parcelles) sur 4% des laitues. Des colonies plus ou moins importantes sont installées.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Colonie au cœur d'une laitue

Evolution du risque :

Après les fortes averses orageuses, les conditions climatiques sont de nouveau favorables au développement des pucerons. Dans les parcelles avec présence de colonies, le risque est important. Situation à surveiller. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :**Observations :**

A cause des averses, l'observation des thrips a été compromise dans plusieurs parcelles.

Des thrips ont été observés dans deux parcelles du Mont Saint Michel, sur 12 à 100% des laitues. Des piqûres importantes sur la face inférieure des feuilles sont observées dans une parcelle située au Mont Saint Michel avec des effectifs importants.

Evolution du risque :

Les averses ne sont pas favorables au vol des thrips mais dans certaines parcelles, des populations sont installées. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers individus. Surveillez les séries en début de pomaison. Des punaises prédatrices ainsi que des larves de chrysope sont présentes dans certaines parcelles.



Larve de chrysope

Mildiou :**Observations :**

Cette maladie est signalée dans le sud Manche en AB sur des séries en récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5843/Salades-Biologie-epidemiologie>

Evolution du risque :

Les conditions humides actuelles sont très favorables au développement de cette maladie. Le risque est présent.

Restez vigilants et observez vos parcelles, notamment en cas d'humidité persistante, de forte rosée, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte.



Mildiou sporulant

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Détruire les résidus, immédiatement après récolte pour limiter la présence de l'inoculum sur les séries suivantes.
- Utilisez si possible des variétés couvertes toutes races de *Bremia* (actuellement BI29-41).

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pourritures basales : Rhizoctone brun (*Thanatephorus cucumeris*)**Observations :**

Pas de nouveau signalement.

Evolution du risque :

Les conditions sont favorables, surveillez les stades proches de la récolte.

Bactériose**Observations :**

Des taches de bactérioses sont observées dans une parcelle située en vallée de Seine.

Pour en savoir plus :

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-Bacteries-foliaires#:~:text=Cette%20bact%C3%A9rie%20peut%20attaquer%20toutes,par%20aspersion%20au%20stade%20rosette.>

Evolution du risque :

Le développement des bactérioses est favorisé par des conditions humides. Les conditions actuelles sont très favorables à leur développement.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière